

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 08 juin 2023**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 02/06/2023

Date d'affichage : 02/06/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le huit juin deux mil vingt-trois à 18 h 30

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET  
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Mr VERNERET Jacques ne prend pas part au vote.

**OBJET : Acquisition parcelles F 1013 et F 1014**

Cette délibération annule et remplace la délibération n°18.2023

Suite à la vente de parcelles situées Chemin de l'Allier appartenant à Mr VERNERET Jacques, la commune se porte acquéreur pour l'euro symbolique de la division des parcelles F 1013 (73 m<sup>2</sup>) et F 1014 (65 m<sup>2</sup>) permettant ainsi l'élargissement de la voie communale.

Les frais relatifs à l'acte authentique de vente s'élèveront à environ 400 € et sont payés par la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** d'acquérir ces parcelles pour l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents s'y réfèrent.

Et ont les membres présents signé au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

